

Quand organiser le Premier Pas Pongiste ?

Le Premier Pas Pongiste peut s'organiser toute l'année, mais l'idéal est de le prévoir le premier trimestre de l'année scolaire, pour que les meilleur(e)s puissent participer à l'échelon du district, dont les meilleur(e)s pourront se rencontrer à l'échelon départemental (voir calendrier).

Les récompenses pour les participants et les clubs organisateurs :

Pour les enfants participants :

Lors de l'échelon local :

Tous les participants reçoivent un diplôme accompagné d'un bon de réduction. Les meilleur(e)s deux ou trois premier(e)s de chaque catégorie : une licence promotionnelle. Elle est remboursée par le CD62TT.

L'échelon District

Tous les participants reçoivent une récompense offerte par le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table.

L'échelon départemental (s'il a lieu)

Les participants reçoivent une récompense offerte par le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table plus une coupe pour les premiers et des médailles aux quatre premiers de chaque catégorie.



Pour les clubs organisateurs :

La société CORNILLEAU, partenaire de la FFTT, offre dix tables pour récompenser les meilleurs organisateurs de l'opération Premier Pas Pongiste.

Le club doit rédiger un dossier concernant cette opération et le transmettre en 2 exemplaires (1 à la FFTT et 1 au Secrétariat du CD62TT **avant le 31 mai 2012**). L'opération est éligible dans le dossier du challenge des clubs.

Calendrier pour la saison 2011 / 2012

Inscription du club, de l'école auprès du CD62TT	30 novembre 2011
Premier pas Pongiste local (club, école.....)	1 ^{er} trimestre de l'année scolaire, possible toute l'année
Retour des résultats au CD62TT (club, école....)	15 février 2012
Organisation des rassemblements de district (club, école..... et CD62TT)	Avant le mois de mai 2012
Organisation des finales départementales (CD62TT)	Mai / Juin 2012
Dossier pour le concours « gagnez une table »	31 Mai 2012

Adresses utiles :

Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

9 rue Jean Bart
62143 ANGRES



03.21.72.67.34



cdtt@sport62.fr www.cd62tt.com

Responsables départementaux de l'action :

Monsieur Jacques LEPLAT



03.21.93.87.38 - 06.74.32.11.92
jacquesleplat@wanadoo.fr

Monsieur Pierre-Alain BAYART



03.21.01.24.55
apa_bayart@hotmail.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE



Qu'est-ce que le Premier Pas Pongiste ?

Le Premier pas Pongiste est une action de promotion du tennis de table vers les jeunes. Elle permet d'offrir au plus grand nombre la possibilité de découvrir le tennis de table.

Le Premier Pas Pongiste s'inscrit dans une démarche de partenariat entre un club de tennis de table et les écoles primaires d'une commune. Il peut également être mis en place par une amicale, un centre aéré...enfin tout établissement ou institution qui souhaite faire découvrir le tennis de table à son jeune public.

La Fédération Française de Tennis de Table recommande l'organisation du Premier Pas Pongiste à l'issue d'un cycle pédagogique d'initiation de plusieurs séances d'apprentissage, dirigées par l'enseignant, dans le cadre du sport à l'école.

Qui peut participer au Premier Pas Pongiste ?



Une nouvelle catégorie concernée ! Dans le cadre de la détection précoce, le Premier Pas Pongiste s'adresse aux très jeunes enfants 4 à 7 ans (maternelle et C.P.)

Le Cd-Rom « organisation d'une manifestation pour les 4 / 7 ans » peut vous aider à mettre en place des exercices ludiques pour ces très jeunes enfants.

Le public traditionnel reste concerné par le Premier Pas Pongiste, c'est-à-dire les enfants scolarisés en Cours élémentaires 1^{ère} et 2^{ème} années et Cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} années Garçons et Filles, soit quatre divisions. Ces jeunes ne doivent pas être adhérents d'un club de cette discipline et n'ont jamais été licenciés dans les fédérations FFTT, FSCF, FSGT, UFOLEP, tennis de table.

Pour les licenciés USEP ou UGSEL, ils peuvent participer à l'épreuve.

Déroulement de la compétition :

Il suffit de réunir quatre enfants d'une même catégorie et de les faire se rencontrer comme indiqué sur la feuille de poule (document fourni par le club), et le Premier pas Pongiste peut avoir lieu.

Si plus de 4 enfants par catégorie participent à l'action, il faut faire des poules de trois, quatre ou plus, faire le classement de chaque poule et faire des parties ou des poules de classement entre les premiers, les deuxièmes, les troisièmes et les quatrièmes afin d'avoir un classement intégral.

Indiquez que les premiers (quatre ou plus) participeront aux éliminatoires du district.

Les résultats doivent être communiqués au secrétariat du CD62TT

Comment organiser le Premier Pas Pongiste ?

Le responsable du club de tennis de table ou son représentant, prend contact avec les directeurs des écoles primaires de sa commune et leur propose l'organisation de cette action qui s'inscrit dans le cadre du sport à l'école.

Soit l'établissement scolaire détient des installations et matériels pour que les écoliers s'initient au tennis de table et l'action se fait sous la responsabilité des enseignants, soit l'école n'a ni installation sportive ni matériel, dans ce cas le club local met à la disposition de l'établissement scolaire ses installations et matériel et l'activité s'organise sous la responsabilité des enseignants.

A la fin du cycle sportif scolaire, les responsables du club local ou les enseignants organisent un tournoi pour repérer les meilleurs éléments en récompensant tous les participants.

L'idéal est d'organiser cette petite compétition un samedi matin.

L'activité sportive scolaire est sous la responsabilité des enseignants, le club et ses bénévoles n'apportent qu'un soutien logistique et humain pour la partie compétition.

